

# Présentation des actes du colloque sur l'actualité des thèses en droit public comparé et étranger

**Denis Jouve**

---

 <https://publications-prairial.fr/droit-public-compare/index.php?id=440>

**DOI** : 10.35562/droit-public-compare.440

## **Electronic reference**

Denis Jouve, « Présentation des actes du colloque sur l'actualité des thèses en droit public comparé et étranger », *Droit Public Comparé* [Online], 2 | 2024, Online since 07 juin 2024, connection on 02 juillet 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/droit-public-compare/index.php?id=440>

## **Copyright**

CC BY-SA 4.0

# Présentation des actes du colloque sur l'actualité des thèses en droit public comparé et étranger

Denis Jouve

## TEXT

---

- 1 Le 26 avril 2022, s'est tenu à l'université de Reims un colloque sur l'actualité des thèses en droit public comparé et étranger. L'objectif de cette manifestation était de présenter l'état de la *jeune* recherche française en droit public comparé et étranger en mettant à l'honneur les docteurs ayant soutenu leur thèse récemment. De nombreuses excellentes thèses sont soutenues chaque année et il est regrettable de ne pas diffuser le résultat de ces recherches autrement que par une éventuelle publication de celles-ci. Il paraît important de présenter et d'échanger les résultats de sa thèse dans d'autres contextes que celui des comités de sélection et jurys d'agrégation. Il est regrettable, au-delà du droit comparé, que des chercheurs aient acquis une connaissance experte d'un sujet, une vision d'un thème, et que la communauté scientifique ne s'en empare pas plus qu'elle ne le fait actuellement. Il y aurait tant à gagner à développer et multiplier les occasions pour les docteurs de parler de leurs thèses et converser dessus avec les autres chercheurs. Ce colloque souhaitait remédier à ce manque et organiser la rencontre entre les récents docteurs pour faire naître des discussions, à partir de leurs travaux, sur les méthodes du droit comparé et étranger, et offrir plus de visibilité à leurs travaux.
- 2 Il s'agissait de la deuxième édition, après celle de 2019, dont les actes ont été publiés à la *Revue générale du droit*<sup>1</sup>. Devant le nombre relativement conséquent de travaux doctoraux en droit comparé et étranger, le critère de sélection des thèses présentées lors de ces journées a été le même : les thèses soutenues et qualifiées par le Conseil national des universités les dernières années (2020 et 2021 pour le colloque de 2022). Ce critère est certes imparfait, mais il permet d'assurer une sélection objective de travaux de qualité

soutenus récemment. Certaines des thèses présentées dans le cadre du colloque ont, par ailleurs, été primées.

- 3 Le plan du colloque était d'une grande simplicité puisque la matinée était consacrée aux thèses en droit comparé et l'après-midi aux thèses en droit étranger. L'idée dominante de cette répartition était que si des enjeux méthodologiques sont communs aux deux approches (choix d'un État, obstacles linguistiques, etc.), les méthodes de recherche sont, pour partie, différentes. Outre l'intérêt doctrinal incontestable de faire connaître les travaux récents en ce domaine, le colloque a été l'occasion de discuter de la méthode du droit comparé. Ainsi, des échanges collectifs entre docteurs, mais également avec le public présent, ont eu lieu sur le choix de l'État ou des États, sur la méthode de la comparaison, sur les obstacles rencontrés et enfin, sur les différences d'approche entre droit comparé et droit étranger.
- 4 La revue *Droit public comparé – Comparative Public Law* est donc tout indiquée pour accueillir les actes de ce colloque et contribuer à la diffusion et à la visibilité des thèses récentes en droit comparé et étranger. Les contributions ne sont pas de simples résumés des thèses soutenues, ce qui serait déjà en soi très intéressant, mais il a été demandé aux docteurs d'expliquer la manière dont ils avaient utilisé le droit comparé pour leur démonstration (pourquoi ? comment ? pour quels résultats ?). Il s'agit donc de véritables retours réflexifs sur leur travail de recherche et la mobilisation de la méthode comparative. Ainsi, ces contributions peuvent éclairer tout chercheur en droit comparé et étranger – débutant ou expérimenté – confronté à des questionnements sur la méthode à adopter ; tout en les renseignant sur les thèses développées par les auteurs. Les sujets abordés dans les thèses sont d'une grande diversité attestant de la richesse et du dynamisme de la recherche en la matière dans les universités françaises. Il reste à espérer que ce type de manifestation deviendra récurrent, tout comme leur publication dans cette revue, afin de nourrir l'actuelle et la future recherche en droit comparé et étranger.
- 5 Ces actes de colloque contiennent les contributions suivantes :
  - Mariana Almeida Kato, « La transparence de la justice constitutionnelle : une étude de droit comparé (France, Brésil, États-Unis) » ;

- Alexis Buixan, « La réflexivité au cœur du droit constitutionnel comparé. Considérations sur l'analyse méthodologique des cultures française et américaine de la Constitution » ;
- Rym Fassi-Fihri, « Les droits et libertés du numérique. Étude comparée en droits français et américain : éléments de méthode d'une thèse de droit comparé » ;
- Mathilde Laporte, « La distinction public-privé aux États-Unis et la tradition doctrinale du *legal process* » ;
- Maud Michaud, « L'État administratif aux États-Unis ». Étudier un droit administratif étranger » ;
- Adrien Monat, « Le comparatiste et sa méthode. Réflexions à partir de la thèse *Le fédéralisme sans l'État fédéral – la question de l'unité de l'Espagne et du Royaume-Uni* » ;
- Marie Padilla, « Représenter la doctrine publiciste britannique : essai de comparaison juridique critique » ;
- Anthony Sfez, « Réflexion sur la spécificité et l'intérêt du droit étranger à partir de la thèse *La question catalane ou le problème de la souveraineté en Espagne* ».

## NOTES

---

<sup>1</sup> D. JOUVE, « Présentation des actes du colloque sur l'actualité des thèses en droit public comparé », *Revue générale du droit* [en ligne], 2019, n° 49736  
URL : <https://www.revuegeneraledudroit.eu/blog/2019/11/08/presentation-des-actes-du-colloque-sur-lactualite-des-theses-en-droit-public-compare/>.

## AUTHOR

---

**Denis Jouve**

Professeur de droit public, université de Reims (CRDT)

IDREF : <https://www.idref.fr/17622825X>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/jouve-denis>

ISNI : <http://www.isni.org/000000042835621X>